

Compte rendu du premier trimestre de fonctionnement du service à comptabilité distincte (SACD) de l'IUFM de l'Académie de Créteil.

L'IUFM de l'Académie de Créteil a été intégré dans l'Université Paris 12 le premier mars 2007 ; ceci implique de rendre deux comptes financiers successifs au 30 décembre 2006 et 28 février 2007. Le choix du SACD paraît logique dans la mesure où il permet aux deux établissements d'unifier leurs procédures de gestion pendant une période de dix mois le SACD devant prendre fin le 30 décembre 2007 (avec réédition puis transfert des comptes en 2008).

Ce choix de gestion a été fait par le directeur puis approuvé par l'agent comptable, la direction générale de la comptabilité publique ayant confirmé qu'elle ne donnait plus d'autorisation pour ce mode de gestion.

I. LA PHASE BUDGETAIRE

Le service a été constitué sous Gerico, la récupération de fichiers et les autres travaux ont été sous-traités à GFI.

Coût : 10 166 euros

Durée de travaux sur place : 48 heures (installation)

Délai d'installation : 3 semaines

Cas des rémunérations diverses :

L'IUFM a conservé la paye à façon par la Trésorerie Générale. Toutefois, ceci a nécessité un transfert de centre électronique, l'IUFM étant géré par la Trésorerie générale du Val de Marne et Paris 12 par celle de Bobigny spécialisée dans les traitements des universités.

Ce transfert s'est effectuée dans le mois, la motivation de la TG d'accueil s'est conjugué avec le plaisir de la TG sortante de nous voir partir.

L'Université de Paris 12 gère toutes ses payes sur le budget université sous le logiciel Astre.

Il a été établi un budget spécifique pour les deux mois, avec comme ressources un prorata de subventions de fonctionnement et de ressources propres sensibles (redevances pour concessions de logement).

La prévision des charges et investissements a été faite après rapprochement avec les centres de Bonneuil, St. Denis, Melun et Livry Gargan.

Une décision budgétaire modificative pour l'intégration du budget primitif du SACD est intervenue dès le lendemain de la date d'effet de l'intégration. Une décision budgétaire modificative de régularisation interviendra dès connaissance du compte financier de janvier-février 2007 avec le cas échéant prélèvement sur le fonds de roulement, si ressources et charges du début de l'exercice ont été insuffisamment ajustées.

Parallèlement, une première décision budgétaire modificative du SACD a été approuvée le 25 courant, intégrant des travaux pour transfert de site et une augmentation des frais de stage pour 173 000 euros environ ; cette hausse consécutive, à la promulgation du récent décret sur les frais de déplacement (fin des communes limitrophes et de la référence aux unités urbaines) et au stage filé (remplacement des directeurs d'école pendant leur journée administrative).

Cas des marchés :

Les contraintes contractuelles compliquent le transfert immédiat sur les marchés de l'Université de rattachement qui, par ailleurs, n'a pas d'organisation relative à la restauration.

II. LES SERVICES INTERMEDIAIRES ET L'ANTENNE COMPTABLE:

1. Les services intermédiaires : régies et restauration

L'IUFM garde la gestion des restaurants, le Crous de l'Académie de Créteil paraissant peu empressé de la reprendre (4 restaurants).

Le régisseur du centre de Bonneuil, près de l'agence comptable, est devenu régisseur principal et a récupéré le compte courant Trésor de l'IUFM. Les régies secondaires utilisent également ce compte. La conservation du compte a permis de ne pas reparamétrer les terminaux de cartes bancaires qui sont restés inactifs pendant le mois de mars pour permettre l'achèvement des mouvements bancaires de l'IUFM indépendante.

2. L'Agence comptable :

Elle devient antenne comptable avec deux postes conservés sur trois, l'un étant affecté au restaurant, l'autre aux écritures du SACD, au contrôle du patrimoine, des dépenses et recettes (commun avec le service financier), à la gestion de la RAFFP très lourde à l'IUFM en raison du nombre chargés d'enseignement fonctionnaires.

La comptabilité générale du SACD est tenue sur Gerico mais l'antenne comptable dispose d'un terminal Nabuco qui lui permet également de consolider les écritures et la trésorerie dans la comptabilité générale de l'Université Paris XII.

Conclusion : Il n'y a pas eu une rupture dans le service public.